

(6) Si les membres du bureau de conciliation n'arrivent pas à convenir d'un candidat à la présidence de ce bureau, le président nomme une personne qu'il estime apte à occuper cette charge.»

—Monsieur le Président, le gouvernement ne fait que continuer de faire preuve de sa maladresse habituelle, qui remonte à l'époque où il a tenté d'empêcher les employés des services hospitaliers d'obtenir un paiement une péréquation équitable par rapport aux employés du groupe des services généraux.

Tout au long de ce débat, le gouvernement n'a pas cessé de répéter qu'il se préoccupe beaucoup des citoyens canadiens. Les députés ministériels disent constamment qu'il est important que les équipages de navires retournent au travail, pour que les personnes se trouvant en mer soient bien protégées, mais tout indique qu'elles le sont effectivement. Ils parlent des anciens combattants et disent qu'il est important que ceux-ci reçoivent les soins et l'attention auxquels ils ont droit, ce que je ne saurais contester.

À mon avis, le gouvernement aurait dû y penser lorsqu'il négociait, lorsqu'il a tenté de renverser une décision d'un tribunal pour que ces employés soient désignés essentiels, comme ils auraient dû l'être au départ. Après avoir commis une erreur, le gouvernement a probablement dépensé autant d'argent à tenter en vain de faire désigner ces employés, qu'il en aurait dépensé s'il avait tout simplement consenti au règlement que ces deux groupes ont proposé dans les négociations.

Le gouvernement se moque complètement des gens. Il s'agit là du même gouvernement qui propose la taxe de vente générale qui va nous nuire à tous, y compris à beaucoup d'infirmières et infirmiers de l'un des hôpitaux qui est si gravement touché à cause des mesures prises par le gouvernement, de même qu'aux anciens combattants qui y vivent. Je suis heureux de voir que les amis, les voisins et les collègues des personnes en grève appuient ces dernières.

Il s'agit là du même gouvernement qui a apporté à la Loi sur l'assurance-chômage des modifications qui seront désastreuses pour toutes les régions du Canada, du même gouvernement qui a conclu l'Accord de libre-échange. Il dit que la grève est préjudiciable aux agriculteurs, alors qu'il menace les offices de commercialisation des produits agricoles du pays. C'est ce même gouvernement qui a précipité l'abandon des lignes ferroviaires, qui a retiré l'avoine du mandat de la Commission du blé, ce

qui est lourd de conséquences pour les agriculteurs canadiens.

Je crois qu'il est vraiment odieux de la part du gouvernement d'essayer de monter les agriculteurs contre des gens particulièrement vulnérables, comme les anciens combattants et les travailleurs les plus chichement rémunérés de la fonction publique, en disant qu'à moins que la grève ne prenne fin, le secteur agricole va connaître de graves difficultés. Je suis sûr que la plupart des agriculteurs du pays ne se réjouissent pas du tout du fait que les membres du groupe des services hospitaliers soient aussi mal payés, qu'ils ne reçoivent pas la rémunération à laquelle ils auraient droit et qu'ils n'obtiennent pas les pensions dont ils auraient autrement dû bénéficier.

• (1700)

Compte tenu de ce que le secteur agricole de l'Ouest a dû souffrir au cours des quelques dernières années, je pense que les cultivateurs peuvent sympathiser avec des gens qui travaillent sans convention collective depuis deux ans et qui n'ont donc pas eu la moindre augmentation de salaire depuis trois ans. Ce sont là des conditions très proches de celles qu'ont connues les agriculteurs de l'Ouest.

Je suis sûr qu'ils peuvent donc comprendre la situation des travailleurs. En contournant le processus habituel de nomination d'un président par les deux parties, le gouvernement ne fait que manifester encore son autorité de la même façon odieuse.

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, la motion a trait à l'article 8 du projet de loi. Peut-être plus que tout autre, cet article illustre bien pourquoi ces deux groupes sont sans convention collective depuis deux ans. Il illustre très clairement l'attitude que le gouvernement actuel a adoptée dans les négociations, comment il a essayé d'utiliser tout son pouvoir, toutes les tactiques dilatoires et tous les moyens détournés et cruels à sa disposition pour ne pas en arriver à un règlement avec ces travailleurs les plus vulnérables de la fonction publique canadienne.

Ces travailleurs gagnent 16 000 \$, 17 000 \$, 18 000 \$ ou 19 000 \$ par année. La valeur de leur travail, comme nous l'avons constaté ces deux dernières semaines, se chiffre à des millions de dollars par jour.

J'ai parlé avec les travailleurs spécialisés qui travaillent dans un hôpital de Montréal. J'ai appris que cela nous coûtait cher pour que nos anciens combattants continuent à recevoir ces services à cet hôpital; que nous faisons venir des infirmières de la côte ouest et les logions à l'hôtel; que nous soudoyions les travailleurs suppléants pour qu'ils continuent à travailler—ces gens qui remplacent les travailleurs des services hospitaliers,